CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1505 **Valable du 09/10/2026 au 08/04/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/04/2004
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Dénomination sociale : S.A.R.L. ABAUX

ROUTE DE JOURNET
86290 LA TRIMOUILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2004B00304

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 453 756 942 00018
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5423134

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 1244001/001634220/3

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 1244001/001634220/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 49 91 60 78 **Fax :**
Portable : 0676289771
Responsabilité légale : ABAUX OLIVIER GÉRANT

Responsable Technique : CHARRE CHARLY

Site internet : http://www.abaux.fr
E-mail : contact@abaux.net

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	0	NC	0	CA1
Dans l'activité	4	EFF1	35 786	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Pré-certification (renouvellement de 6 mois)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 16/02/2025	**09/10/2026**	**08/04/2027**

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 16/09/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025